

-
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique (75, rue du Square-Sir-George-Etienne-Cartier, Montréal).
 - ❖ Près d'une vingtaine de citoyens étaient présents.
 - ❖ La rencontre a débuté à 19 h et s'est terminée vers 21 h 30.
-

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance

- Adoption de l'ordre du jour
- Présentation des participants

2. Retour sur les questions

- Cour Turcot – autoroute 20 au terme des travaux
- Échéancier - installation du mur antibruit permanent secteur De Richelieu
- Murs antibruit transparents – réflexion du soleil
- Porte aménagée dans la clôture du stationnement de condos sur la rue De Richelieu
- Service dans le Sud-Ouest / diminution du service sur la ligne 78 – Laurendeau

3. Dalle-parc

4. Portrait des plaintes et demandes

5. Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot

- Reconstruction du pont Saint-Jacques
- Réaménagement de la rue Saint-Jacques
- Démantèlement A-720 est
- Travaux au centre de l'échangeur
- Pont du canal de Lachine
- Pont d'étagement A-15
- Fermeture de la rue Saint-Rémi / Laurendeau

6. Période de questions

7. Clôture de la rencontre

Les éléments surlignés en bleu dans le présent document feront l'objet d'un suivi lors de la prochaine rencontre du comité qui se tiendra le 13 juin 2017.

Liste des participants

<i>Citoyens membres du comité (CMC)</i>	
M. Mauricio Garzon-Beltran M. Derek Robertson Mme Viviane Rochon M. Mokhtar Liamini	
<i>Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)</i>	
<i>Direction générale du projet Turcot</i>	
M. Stéphane Audet	Directeur de la mise en œuvre des travaux préparatoires et des travaux d'accompagnement
<i>KPH Turcot (KPHT)</i>	
M. David Maréchal	Directeur qualité environnement
Mme Sylvie Gervais	Directrice maintien de la mobilité
<i>Ville de Montréal (VdM)</i>	
Mme Marie-Sophie Couture	Chargée de section – Projet Turcot
<i>Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)</i>	
M. Gilles Denicourt	Sécurité routière – poste de quartier 15
<i>Société de transport de Montréal (STM)</i>	
M. Alain Labelle	Chef de division, relations avec partenaires
<i>Octane Stratégies (OS)</i>	
M. Pierre Guillot-Hurtubise	Associé principal (animation de la rencontre)

Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

Retour sur les questions du dernier comité

- Possibilité d'ajouter une période de questions pour les citoyens en début de rencontre

Pierre Guillot-Hurtubise (OS) – Il indique que la formule du comité restera la même. Il invite les membres du comité, lorsque possible, à poser leurs questions directement en lien avec la présentation ou encore d'intérêt général dans un premier temps et revenir après les citoyens pour le reste afin de permettre aux citoyens dans la salle de poser leurs questions et de quitter ensuite s'ils le souhaitent.

- Cour Turcot : autoroute 20 au terme des travaux

Stéphane Audet (MTMDET) – Il explique que le démantèlement de la chaussée de l'autoroute 20 dans la cour Turcot n'est pas prévu au contrat avec KPH Turcot et qu'il est certain que les infrastructures resteront en place jusqu'en 2020. Il dit que le Ministère regarde ce qu'il serait possible de faire afin de s'assurer de ne pas augmenter les îlots de chaleur. Il conclut en disant que le Ministère reviendra dans un prochain comité avec plus d'information.

- Échéancier : installation du mur antibruit permanent secteur de la rue De Richelieu

David Maréchal (KPHT) – Il dit que des discussions sont présentement en cours. Il ajoute que KPHT reviendra sur le sujet quand un échéancier sera confirmé.

- Murs antibruit transparents : réflexion du soleil

David Maréchal (KPHT) – Il spécifie que la lumière passe presque au complet à travers le mur antibruit et la réflexion est très faible. Il dit que ce sera donc sécuritaire pour les usagers et il ne devrait pas y avoir de réflexion vers les résidences.

- Porte aménagée dans la clôture du stationnement de condos sur la rue De Richelieu

Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que du côté du Ministère il n'y a pas de besoin de maintenir cette porte. Il mentionne que la question a été posée à la Ville de Westmount, car celle-ci avait été aménagée pour les services d'urgence, mais il n'y a pas eu de retour. Il ajoute que le citoyen a été avisé par téléphone et invité à faire un suivi avec la Ville.

- STM : service dans le Sud-Ouest / diminution du service sur la ligne 78 - Laurendeau

Alain Labelle (STM) – Il dit que depuis 10 ans, les services bus ont augmenté de 20 à 30 % et les services métro de 15 à 20 %. Il ajoute qu'il y a eu beaucoup de mesures prioritaires pour les bus, notamment par l'ajout de nouvelles voies réservées. Dans le contexte du chantier Turcot précisément, 4 nouvelles lignes express qui arrivent de l'ouest vers la station Lionel-Groulx ont été ajoutées. Il dit qu'il y a eu aussi la mise en service des trains Azur, la réfection de stations dans le secteur, et la consolidation du pôle intermodal avec le réaménagement du terminus Lionel-Groulx, en collaboration avec le Ministère. Il affirme que les objectifs de la STM sont de maintenir la qualité de services, de les bonifier et d'attirer une nouvelle clientèle. Il dit qu'ils ont, entre autres choses, bonifié le service de bus qui se rend au métro par l'ajout de 170 voyages par jour sur des lignes dont le trajet est fluide. Cette solution a été implantée en novembre 2016 et elle sera maintenue en 2017. Un train a aussi été ajouté sur la ligne verte (4 000 places offertes de plus) et la mise en service des trains Azur a permis une

augmentation de capacité de 8 %. Ces bonifications se sont traduites par une augmentation d'achalandage de 3,7 % sur la ligne verte. Pour ce qui est des 219 lignes de bus qui couvrent le secteur, il dit qu'il y aura un ajout graduel de 100 000 heures au courant de l'année. Il ajoute que des analyses sont faites en continu, sur les déplacements de la clientèle. Les services varient de saison en saison, et d'année en année, et sont ajustés en fonction de la demande, mais ces ajustements sont assez minimes. Pour ce qui est de la 78, la ligne a le même nombre de voyages depuis mars 2016, cependant ce nombre est à la baisse comparativement à 2015. Comme la ligne est impactée directement par les travaux, il y a eu une baisse d'achalandage en raison des retards, ce qui explique les ajustements. Par contre, il y a eu une hausse de services sur d'autres lignes, non impactées par les travaux. Il ajoute un point aussi sur la perte de service sur le chemin de la Côte Saint-Paul. Une réévaluation est en cours relativement aux détours, afin de remettre le service en place et pour voir si d'autres options sont possibles.

<p>M. Derek Robertson (CMC) – Il demande comment il est possible d'ajuster les circuits en fonction des changements qui interviennent au quotidien. Il aimerait savoir quelle est la rapidité de ces changements et quel est l'impact sur la sécurité des gens. Il ajoute qu'il manque des supports à vélo. Il demande s'il pourrait y avoir de nouveaux trajets pour certaines lignes de bus.</p>	<p>Alain Labelle (STM) – Il souligne que même si les modifications sont faites 4 fois par année, il y a une équipe de l'exploitation aux commandes qui est prête à réagir 24 heures sur 24 en fonction des urgences, des fermetures, etc. Il précise que s'il y a des chauffeurs de bus dont le comportement n'est pas exemplaire, il faut prendre le numéro et appeler les plaintes et commentaires. Il mentionne que l'abri vélos à Lionel-Groulx est gratuit, mais qu'il faut s'inscrire et ce n'est jamais plein. Il termine en disant qu'avant d'acheter de nouveaux supports, ils vont évaluer quels sont les besoins de chaque station, déplacer les supports et rééquilibrer le tout en fonction des besoins.</p>
<p>Mme Viviane Rochon (CMC) – Elle fait une critique générale sur le niveau de service offert par plusieurs lignes du quartier.</p>	<p>Alain Labelle (STM) – Il dit que pour ce qui est du transport en commun local, les lignes sont soutenues en fonction de la demande. Il ajoute qu'il arrive que des trajets soient moins directs. Pour être rentables, les parcours seront alors déterminés en fonction des services locaux disponibles (pharmacie, épicerie, etc.), ce qui fera varier la longueur des trajets.</p>
<p>M. Mokhtar Liamini (CMC) – Il fait le point sur le rééquilibrage de certaines lignes, qui contribue à accentuer la baisse d'achalandage sur d'autres lignes ou qui va inciter les gens à changer de moyen de transport.</p>	<p>Alain Labelle (STM) – Il dit que l'objectif est de transférer les usagers de la route en usagers de transport en commun. Il précise que trois déplacements sur quatre au centre-ville se font en transport en commun. Le but est de les amener au métro, le service qui a le plus d'efficacité. Il ajoute que si la STM mise sur le service sur des lignes perturbées par les travaux, ils vont gaspiller le service, et n'iront pas chercher plus d'achalandage. Ils</p>

	<p>veulent réduire le nombre de voitures dans le quartier.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Par rapport aux voies réservées sur le boulevard Pullman, il veut savoir si ces voies seront poursuivies sur les autres artères du Sud-Ouest pour que les trajets soient plus directs vers le centre-ville.</p> <p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il veut aussi savoir quand un ascenseur sera construit au métro Saint-Henri. De plus, il se questionne sur les accès au métro Saint-Henri, notamment les deux entrées en façade est qui n'ont pas de toit. L'hiver, l'accès est limité et dangereux et la STM doit mettre des chaînes pour limiter l'accès.</p> <p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Les bus qui empruntent la sortie Rose-de-Lima et tournent à gauche sur Saint-Jacques, il demande si des aménagements pour les autobus sont prévus, car ils semblent manquer d'espace.</p>	<p>Alain Labelle (STM) – Il dit que dans le projet Turcot, il y a déjà des voies réservées (au centre) exclusives bus en site propre prévues.</p> <p>Alain Labelle (STM) – Il ajoute que Saint-Henri est dans le programme pour améliorer l'accessibilité de certaines stations, mais il ne peut pas dire quand il sera construit. Il mentionne que la date, si elle est connue, sera fournie à l'assemblée. Il validera l'information et la transmettra à la prochaine rencontre. Il fera aussi des vérifications pour l'accès au métro Saint-Henri.</p> <p>Alain Labelle (STM) – Il dit que l'aménagement de l'intersection Rose-de-Lima/Saint-Jacques relève de la Ville et la STM travaille en collaboration à ce niveau-là.</p> <p>Mme Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle précise que des vérifications ont été faites (remixage des feux de circulation pour que les bus aient le temps de se tasser). Elle dit que si des réajustements doivent être faits, ils le seront.</p>
<p>Citoyenne– Elle dit que ses préoccupations sont par rapport au service d'autobus sur le chemin de la Côte-Saint-Paul. Elle demande si c'est possible de faire une évaluation de l'offre de transport afin d'avoir une navette pour aider les aînés à se rendre aux différents services (centre hospitalier, épicerie, banque, pharmacie, etc.). Elle dit que cela aiderait ainsi à contrer l'isolement.</p>	<p>Alain Labelle (STM) – Il dit que si on peut lui fournir une liste des endroits ayant des enjeux d'accessibilité en raison des travaux (qui ne permettent pas de livrer le service habituel), ce sera possible de réévaluer la situation dans un contexte d'accès aux services et de mesures d'atténuation. La STM va regarder ce qu'il est possible d'être fait.</p>

Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot

Présentation par le MTMDET et KPH Turcot

Pour lire la présentation faite lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage Sud-Ouest](#) du site Web Turcot.

Période de questions sur la présentation

<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande d'ajouter une sortie de l'autoroute 15 qui donne sur la rue Saint-Jacques comme cela a été proposé au comité de NDG-Westmount.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit qu'il avait été statué à cette rencontre que ce n'était techniquement pas possible de le faire.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Il réclame que dans les prochaines semaines, les nids-de-poule soient remplis dans le secteur du Sud-Ouest, que les lignes de piétons soient refaites, que des bollards soient installés comme à Westmount, etc. Il demande si la Ville peut assurer que c'est une priorité. Il ajoute qu'il aimerait qu'on étudie la possibilité d'ajouter des bollards dans le secteur des travaux sur Saint-Jacques.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que c'est une question de température. Mais que c'est prévu dans le cadre du grand ménage de printemps de refaire le marquage (ils sont en train de regarder les zones qui devront être faites) et le remplissage des nids-de-poule. C'est la même procédure tous les printemps. C'est une priorité.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle ajoute que pour la portion du chemin Glen sous l'autoroute 720, dans le secteur des travaux de KPHT, ils ont déjà mis des bollards en direction sud pour sécuriser. En direction nord, ils n'ont pas encore été installés, car il faut nettoyer la zone. Cependant, ils vont mettre des bollards temporaires cette semaine. Le marquage est planifié depuis plusieurs jours, mais en raison de la pluie, cela a été remis.</p>
<p>Citoyen – Elle demande quand le chemin de la Côte-Saint-Paul sera rouvert à la circulation.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que le chemin de la Côte-Saint-Paul a été fermé à la circulation au mois de mars et qu'il va être rouvert à la fin mai quand les poutres seront installées.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il précise que le contrepoids de la grue va passer au-dessus du chemin de la Côte-Saint-Paul et que c'est donc pour ça que le chemin est fermé.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il dit qu'un citoyen a été happé au coin des rues Saint-Jacques et Laporte par une camionnette qui a pris la fuite. Il voudrait savoir ce qui s'est passé et comment l'intersection est problématique. Il dit qu'avec Turcot, il y a plus de circulation dans le secteur en raison des travaux.</p>	<p>Gilles Denicourt (SPVM) – Il dit qu'il ne peut pas dire si cet accident est lié au fait qu'il y a plus de véhicules qui circulent dans ce secteur. Ce serait trop facile à dire. Il dit qu'il y a tellement d'éléments qui peuvent être en cause lors d'un accident, comme la distraction. Il ajoute que le conducteur a quitté les lieux, mais a été retrouvé pas longtemps après. Il précise que l'accident a demandé une forte implication des policiers parce que plusieurs rues ont dû être fermées. Il termine en disant que l'enquête n'est pas encore finie.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il dit qu'il y a une problématique aux intersections Saint-</p>	<p>Gilles Denicourt (SPVM) – Il dit qu'il y a beaucoup d'opérations de vitesse sur la rue Saint-Antoine. Il</p>

<p>Jacques/Laporte et Saint-Antoine/Laporte. Il précise qu'il y a déjà eu un mort il y a quelques années et qu'il y a des plaintes des citoyens comme quoi les automobilistes dépassent les limites de vitesse. Il avait déjà soulevé le point et Mme Couture a répondu qu'il fallait attendre résultats du Forum citoyen sur les déplacements et la sécurité urbaine pour l'arrondissement Sud-Ouest. Le rapport est sorti et il est dit qu'il faudrait des arrêts ou trucs pour les piétons. Il demande quand c'est prévu de faire ça.</p>	<p>précise que c'est l'endroit dans tout le secteur du Sud-Ouest où il y en a eu le plus et beaucoup de constats d'infraction ont été émis. Il y en a eu moins sur la rue Saint-Jacques. Pour ce qui est de la problématique du CPE et de l'école primaire sur la rue du Couvent, la limite de vitesse a été baissée entre Saint-Ferdinand et du Couvent. Pour les améliorations à apporter, il dit qu'il faudra voir avec la Ville aussi.</p> <p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit qu'ils ont eu le rapport au mois de mars. La liste est très longue, 18 pages de recommandations. La Ville va prendre le temps d'analyser et de revenir avec un plan. Pour ce qui est de la rue Laporte, et près du CPE, elle dit que la Ville avait déjà regardé l'option d'ajouter des feux de circulation et qu'il y a déjà des mesures qui ont été mises en place pour les traverses piétonnes. Il y a des analyses avec l'arrondissement.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Il fait un lien avec les gens qui ont perdu la vie sur l'autoroute 30 et l'affichage et l'éclairage qui ont été revus. Il demande si c'est possible de s'assurer que les entrées et sorties, l'affichage, la signalisation, etc. sont bien faits dès le début.</p> <p>M. Mokhtar Liamini (CMC) – Il signale une problématique sur la rue Saint-Patrick à la hauteur de l'avenue de l'Église.</p>	<p>Pierre Guillot-Hurtubise (OS) – Il dit que c'est noté, l'importance d'une signalisation sécuritaire.</p>
<p>Citoyenne – Elle pose une question sur la dalle-parc. Sur les 1,7 km de piste cyclable, elle veut savoir si ça inclut la piste cyclable qui passe au bas de la falaise. Selon une déclaration récente de Laurent Lessard à l'Assemblée nationale, elle a compris que ça serait possible d'avoir une dalle-parc, mais à un coût vraiment moindre, est-ce vrai?</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que c'est 1,7 km qui s'ajoutent à ce qui a déjà été prévu au projet. Pour ce qui est des propos du ministre Lessard, il n'est pas en mesure de les interpréter. Son travail est de parler du projet Turcot dans son contexte tel qu'il est. Ce qui se passe à l'Assemblée nationale est une autre démarche.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande si les 1,7 km sont déjà prévus dans les plans finaux.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit qu'ils apparaissent dans les plans. Ils ont été ajoutés entre 2010 et 2012.</p> <p>Pierre Guillot-Hurtubise (OS) – Il dit qu'il y a eu des changements au projet. La dalle-parc a été retirée et des pistes cyclables ont été ajoutées pour l'équivalent de 1,7 km. Le projet est différent de ce qu'il était à l'époque.</p>

Daniel Lambert (CMC NDG) – Il dit qu’il avait une préoccupation avec l’installation des bollards sur le chemin Glen. S’il comprend bien, il y en a qui seront installés du côté est?

Daniel Lambert (CMC NDG) – Il demande s’il y a une période prévue où il n’y aura pas de bollards des deux côtés.

Daniel Lambert (CMC NDG) – Il demande si c’est possible que cette information soit donnée avant et pas après avoir retiré ces protections.

Daniel Lambert (CMC NDG) – Il veut savoir s’il existe une équipe mobilité durable au Ministère qui fait la surveillance des travaux.

Daniel Lambert (CMC NDG) – Il ajoute un commentaire sur le fait que l’an passé, il y a eu un engagement pour la peinture sur la piste cyclable sur la rue de Courcelles et ça n’a pas été fait. En raison du projet Turcot, il dit que la peinture est prioritaire, et avant la fin du mois de mai.

Citoyenne – Elle demande si c’est possible d’avoir l’échéancier des travaux de nuit sur la page Web. Elle demande aussi s’il y avait eu une conséquence pour le bruit causé qui a dépassé les limites et s’il y avait des mesures qui seraient prises pour contrôler le bruit.

Mme Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu’en fait les bollards n’ont pas pu être installés du côté est pour l’instant, parce qu’il y avait certains travaux qui rendaient la chose plus complexe. L’objectif était de faire le marquage en premier sauf qu’en raison de la pluie et du mauvais temps, ils vont installer les bollards en direction nord (côté est). Elle ajoute que le marquage sera alors plus difficile et qu’ils devront peut-être enlever les bollards lors du marquage.

Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que pour l’instant, elle n’est pas en mesure de donner l’information parce que ça dépend de l’évolution des travaux. Elle dit que cette information sera dans les comités.

Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu’elle va vérifier avec les communications du Ministère. Elle souligne qu’il n’y avait pas de bollards sur la rue Glen. Il y en a qui ont été ajoutés en direction sud, mais en raison des faibles vitesses, ils n’avaient pas senti de besoin en direction nord. Mais comme ils sentent des besoins, elle prend note des commentaires.

Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que le Ministère a une équipe dans le cadre du projet qui s’occupe de la mobilité, ce qui englobe la mobilité des usagers de la route, cyclistes et piétons. Il y a une équipe qui fait des audits de ce que fait KPHT.

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit qu’elle voit toujours les priorités avec l’arrondissement. Les priorités sont près des CPE, écoles scolaires, près des clientèles vulnérables, des métros, des centres de personnes âgées, CLSC, etc. Ils vont renouveler les demandes de traiter les priorités avec les arrondissements. Ensuite, ils passent au deuxième volet.

Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu’ils vont discuter avec les différents partenaires et le Ministère et évaluer le tout.

David Maréchal (KPHT) – Il dit que pour l’instant il n’est pas possible de donner un échéancier précis sur les travaux de nuit, mais qu’ils vont se poursuivre. En ce qui concerne le bruit, il dit que pour les opérations de démantèlement, la seule chose qu’ils pouvaient faire était de mettre en place des camions pour bloquer le bruit. C’était le mieux qui pouvait être fait. Ils évaluent en ce moment pour

	<p>installer des toiles acoustiques sur la première rangée de poutres, pour pouvoir travailler derrière et limiter l'impact à l'intersection des rues Desnoyers et Saint-Jacques. Il dit que ce serait la mesure la plus efficace.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que pour les conséquences des dépassements, KPHT a l'obligation d'observer régulièrement, d'arrêter les travaux, de prendre des mesures et de s'ajuster immédiatement pour respecter le seuil préétabli. En parallèle, avec son équipe de qualité du milieu, le Ministère fait des observations ponctuelles pour s'assurer que ce qui est fait respecte les engagements et aide KPHT à s'améliorer au besoin.</p> <p>Andrée-Anne Bégin (KPHT) – Elle dit qu'il y a possibilité d'avoir des amendes, mais qu'elles ne s'appliquent pas comme aux travaux traditionnels. Il y a une méthode de surveillance et selon le nombre de fois qu'ils ne respectent pas les exigences du contrat, il peut y avoir des pénalités. L'entrepreneur est toujours challengé et le Ministère est toujours derrière pour valider.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il dit qu'avant les travaux, ils regardent avec le Ministère toutes les mesures possibles. Par la suite, ils étudient ce qu'ils peuvent améliorer.</p>
<p>Craig Sauvé (conseiller municipal, Saint-Henri--Petite-Bourgogne--Pointe-Saint-Charles) – Il veut savoir qui a mis fin au projet de dalle-parc. Est-ce la Ville qui a lâché prise, est-ce le Ministère pour des raisons budgétaires? Il veut savoir à quelle porte il doit cogner pour essayer de mettre de la pression.</p> <p>Craig Sauvé (conseiller municipal, Saint-Henri--Petite-Bourgogne--Pointe-Saint-Charles) – Qui a voulu enlever la dalle-parc du projet? Quelles sont les motivations, financières? Si le gouvernement avait voulu mettre de l'argent, il dit qu'il voit mal comment la Ville aurait pu le rejeter. Qui a vraiment voulu enlever le projet?</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que c'est une décision commune qui a été prise en 2012 entre la Ville, toutes entités confondues, et le Ministère. Pour ce qui est du côté politique, il ne peut pas répondre.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit qu'il n'a pas plus de détails à donner malheureusement.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il dit qu'il y a une problématique coin Greene et Saint-Antoine, relativement à la traverse piétonnière. La priorité est donnée aux automobilistes, ce qui fait que côté</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit qu'elle se souvient très bien qu'une analyse a été faite.</p> <p>James Byrn (VdM) – Il dit qu'effectivement la Ville</p>

nord, les piétons doivent appuyer sur le bouton pour traverser sur Greene, car l'intersection n'est pas assez sécuritaire. Le signal piéton est très long à venir. Il demande que quelque chose soit fait.

Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il dit qu'il y a une consultation qui a été faite par le Ministère pour l'aménagement de l'Allée des Tanneries. Il veut savoir où le dossier est rendu et demande si c'est possible de voir un dessin ou un plan final et échancier.

Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande si c'est possible que la Ville et KPHT coordonnent leurs travaux de nettoyage à l'aide de machines balayeuses, car en ce moment, les travaux ne sont pas coordonnés ce qui fait en sorte qu'un côté de la route demeure toujours sale.

Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande si KPHT va financer certains projets de verdissement dans le Sud-Ouest. Il dit que la demande a été faite et il y avait ouverture à financer éventuellement certains projets. Il veut des nouvelles, car Éco-quartier se pose des questions.

Derek Robertson (CMC) – Il demande si les sols de l'allée des Tanneries seront décontaminés si des gens veulent y faire de l'aménagement paysager.

a observé la situation et qu'il va vérifier à savoir si le bouton de traverse à cette intersection sera retiré.

Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que l'aménagement a été présenté l'été 2016. Pour l'échéancier, il dit qu'il y a une modification qui va amener le Ministère à travailler à partir du terrain de l'emprise du CN. Et le CN doit utiliser son emprise pour faire ses travaux jusqu'en 2018. Les travaux d'aménagement ne pourront pas être réalisés avant cette période, donc la finalisation du dossier a été retardée. Le dossier va être préparé pour être adapté à toutes les discussions qui vont se faire dans les autres dossiers d'aménagement et va être représenté avant d'être lancé en appel d'offres aux environs de 2018.

David Maréchal (KPHT) – Il dit qu'ils ont commencé des démarches pour cette année. Ils vont essayer d'optimiser. Ils vont travailler avec la Ville, c'est déjà dans les discussions en ce moment.

David Maréchal (KPHT) – Il dit qu'il y a eu une entente signée en novembre avec Éco-quartier de participation financière pour le reverdissement dans le Sud-Ouest. Il ajoute que KPHT va participer en fournissant du matériel et de l'équipement sur les 2 ou 3 prochaines années. KPHT apportera aussi son soutien à une demande de subvention de 100 000 \$ à ÉcoAction et qu'ils ont mis de l'argent sur la table pour qu'ils obtiennent la subvention.

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que ç'a été demandé.

Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit qu'habituellement, quand ils savent qu'il va y avoir une utilisation du terrain par les résidents et les enfants, ils décontaminent. Il y a déjà une enveloppe prévue à cet effet dans le projet Turcot.